

LOI N° 34/2000 DU 14/11/2000 PORTANT MODIFICATION DU DECRET-LOI DU 26 AVRIL 1974 PORTANT CONFIRMATION ET MODIFICATION DE L'ORDONNANCE-LOI DU 18 JUIN 1973 PORTANT CREATION DE L'OFFICE RWANDAIS DU TOURISME ET DES PARCS NATIONAUX.

Nous, Paul KAGAME,
Président de la République,

L'ASSEMBLEE NATIONALE DE TRANSITION A ADOPTE ET NOUS SANCTIONNONS, PROMULGUONS LA LOI DONT LA TENEUR DECLAREE CONFORME A LA LOI FONDAMENTALE PAR LA COUR SUPREME DANS SON ARRÊT N° 041/11.02/00 RENDU EN SON AUDIENCE DU 6/11/2000 SUIV, ET ORDONNONS QU'ELLE SOIT PUBLIEE AU JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE RWANDAISE

L'Assemblée Nationale de Transition, réunie en sa séance du 17 août 2000.

Vu la Loi Fondamentale telle que modifiée et complétée à ce jour, spécialement la Constitution du 10 juin 1991, en ses articles 69 et 97, et le Protocole d'Accord de Paix d'Arusha sur le partage du pouvoir en ses articles 3, 6-d, 16-3°, 40, 72 et 73 ;

Vu la Loi n°2 /96 du 11 mars 1996 portant Privatisation et Investissement Public, en ses articles 2 et 5;

Vu le Code civil, livre II spécialement en ses articles 9 alinéa 2, 10 et 11 ;

Revu le Décret-loi du 26 avril 1974 portant confirmation et modification de l'Ordonnance-loi du 18 juin 1973 portant création de l'Office Rwandais du Tourisme et des Parcs Nationaux ;

ADOPTE :

Article premier:

Les hôtels, guest-houses et les terrains connexes affectés à l'Office Rwandais du Tourisme et des Parcs Nationaux, en abrégé « ORTPN », sont désaffectés du domaine public et incorporés dans le domaine privé de l'Etat.

Article 2:

Les dispositions antérieures contraires à la présente loi sont abrogées.

Article 3:

La présente loi entre en vigueur le jour de sa publication au Journal Officiel de la République Rwandaise.

Kigali, le 14/11/2000

Le Président de la République
Paul KAGAME
(sé)

Le Premier Ministre
Bernard MAKUZA
(sé)

Le Ministre du Commerce, de l'Industrie et du Tourisme
Dr. Alexandre LYAMBABAJE
(sé)

Le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et des Forêts
Dr. Ephraïm KABALJA
(sé)

**Le Ministre des Terres, de la Réinstallation
et de la Protection de l'Environnement**
Prof. Laurent NKUSI
(sé)

Le Ministre des Finances et de la Planification Economique
Donald KABERUKA
(sé)

Vu et scellé du Sceau de la République :

Le Ministre de la Justice et des Relations Institutionnelles
Jean de Dieu MUCYO
(sé)